



Politique en faveur du design : un rapport remis à Bercy

Rédigé pour le ministère de l'Economie, il préconise une multitude de mesures et des investissements «conséquents».

« Comment favoriser le recours au design par les entreprises ? »

Tel est l'objet d'un rapport, rédigé par le cabinet lyonnais Algoé Consultants, détaille les «défaillances du dispositif français».

Découvrant une profession aux contours flous, une absence de stratégie cohérente de la part des pouvoirs publics en France et les efforts, parfois importants, consentis à l'étranger, Algoé arrive à la conclusion que « les leviers à mettre en action sont multiples et exigent des investissements conséquents ».

Ce rapport, de 155 pages, n'a pas encore été rendu public mais circule auprès des institutionnels.

Voici les principaux éléments du rapport :

➤ Les défaillances du dispositif français

Le rapport accuse « une diversité d'interventions ministérielles sans vision stratégique d'ensemble ni pilotage concerté », un « saupoudrage financier » et « la faible lisibilité des actions. ». Il est difficile d'avoir une vision consolidée des montants investis par l'Etat dans le design.

➤ D'autres aides aux entreprises

Algoé évoque « l'effet d'aubaine » de certaines aides (notamment les aides directes) qui « présentent le risque d'utilisation des fonds publics par des entreprises qui auraient de toute façon été en mesure de recourir au design ». Algoé conseille plutôt de « développer un mécanisme de crédit impôt design » ou encore de « faire évoluer les présentations de comptes qui valorisent le design en accord avec l'administration fiscale ».

➤ Ecoles

« Aucune » française « n'apparaît dans le top 3 européen des formations d'enseignements supérieur en design [...] ». Le rapport évoque aussi la « nécessité » « d'aller plus loin » dans « des matières, telles que la culture générale ». Et il reprend le reproche fait par certains designers concernant « la vente abusive de prestations design par les écoles ».

➤ Une procédure de qualification des designers

Le cabinet estime qu'« un dialogue devrait être engagé avec les principales organisations professionnelles afin de relancer l'idée d'un office de qualification ».

En effet, Algoé constate un nombre important de designers aux métiers variés. Selon lui « la démarche de qualification apparaît « comme un élément clé » : « Pour permettre au design de trouver sa place au sein des grilles RH ou des démarches GPEC [...]».

➤ Une marque France

Algoé recommande « la mise en avant d'une marque nationale intégrant le design comme valeur intrinsèque » en soulignant : « A l'international, la marque « France » reste peu associée au design au-delà des arts décoratifs ou du stylisme .»

➤ Une politique au plus haut niveau

Algoé recommande de susciter « la création d'un groupe parlementaire dédié au design » mais aussi de « mettre en place un Haut Conseil du Design ».

➤ Rôle d'exemplarité des pouvoirs publics

Algoé invite à « intégrer la dimension design dans les cahiers des charges des acteurs publics et parapublics (exemplarité du rôle de la commande publique). ».

➤ Créer « un lieu étendard du design »

« Pour assurer la nécessaire visibilité du design, celui-ci doit s'incarner dans un lieu symbolique » qui devra « montrer tous les designs ». Il est important de créer un tel lieu en Ile de France. » Il « s'inscrit dans la politique de marque nationale à mettre en place. »

➤ IFD- APCI : quelle union ?

Algoé préconise de « faire émerger un unique grand prix national du design orienté vers les performances économiques ».

➤ CDRA : le centre de référence national

Algoé propose que la promotion du design se développe « au travers d'un réseau de quelques centres régionaux du design redynamisé et structuré autour du CDRA ».

➤ Un pilotage assuré par Design France

Design France pourrait s'articuler avec une structure en charge du développement et du rayonnement international du design, comme l'APCI, dont les réseaux et les compétences à l'international sont reconnues [...] »

Parmi les nombreuses recommandations que contient ce rapport, des erreurs et des faiblesses y voient aussi le jour. Notamment l'échantillon sondé qui apparaît bien limité et certaines informations oubliées.

Source : **Design fax 597** du 17 Décembre 2007



Imprimer la page

Fermer la fenêtre